

Haute école pédagogique du canton de vaud  
Filière Formations Postgrades  
UER Pédagogie spécialisée



Formation continue certifiée

Certificate of Advanced Studies - CAS

hep/

**Pédagogie  
spécialisée**

**Option déficience  
visuelle**

Volée 2020-2022  
Plus d'informations sur [www.candidat.hepl.ch/pg](http://www.candidat.hepl.ch/pg)



## Table des matières

---

### Préambule 4

---

Formations continues certifiées de la HEP Vaud	4
Introduction	4
Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud	5
Séance d'information	5

---

### Présentation générale de la formation 6

---

Compétences travaillées	6
Public cible	6
Organisation des études	7
Programme de la formation	8
Structure modulaire du programme	18
Tableau de correspondance modules et compétences travaillées	18
Calendrier de la formation	18
Principes de l'évaluation	19
Lieu de la formation	20
Direction	20
Équipe pédagogique	20
Évaluation des modules et du cursus	21
Frais d'inscription et taxes	21

---

### Services aux participant·e·s 22

---

Service académique	22
Conditions d'admission	22
Procédure d'inscription à la formation	22
Conditions spécifiques aux enseignant·e·s vaudois·es ou personnels d'établissements subventionnés par l'État de Vaud	24
Inscription en cas d'auditrice ou auditeur	24
Carte d'inscription	24
Conditions en cas de désistement	24
Délivrance des titres et du supplément au diplôme	25
Campus de la HEP Vaud	25

---

### Base juridique 25

---

### Formations continues certifiées de la HEP Vaud

---

Ce programme de formation est proposé par la HEP Vaud via la Filière des formations postgrades et l'Unité d'enseignement et de recherche «Pédagogie spécialisée».

Les formations de type :

- Certificate of Advanced Studies (CAS) (entre 10 et 29 crédits ECTS<sup>1</sup>)
- Diploma of Advanced Studies (DAS) (entre 30 et 59 crédits ECTS)
- Master of Advanced Studies (MAS) (minimum 60 crédits ECTS)

sont des formations continues certifiées qui font suite à une formation de base (titre d'enseignement, bachelor, master ou titre jugé équivalent).

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux professionnels actifs dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de l'éducation, de la santé et du social l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes, au sein d'organisations publiques ou privées.

La Filière des formations postgrades ainsi que les Unités d'enseignement et de recherche (UER) concernées par la thématique de la formation s'engagent à concevoir l'ingénierie de la formation prévue, à mener à bien l'intégralité de la formation et à assurer un suivi qualité permettant l'amélioration constante des prestations fournies.

### Introduction

---

Cette formation postgrade a pour but d'apporter une spécialisation dans le domaine de la déficience visuelle aux professionnels accompagnant des enfants ou adolescent-e-s, en situation de déficience visuelle, de 0 à 20 ans.

Grâce à l'apport de connaissances et de recherches actuelles, les participant-e-s peuvent penser et explorer leur pratique dans une compréhension multidimensionnelle et développementale de l'impact du déficit visuel.

Les cours sous forme d'ateliers, de présentations cliniques et d'échanges, favorisent les liens théoriques et pratiques tout au long de la formation. Celle-ci s'inscrit dans une démarche active des participant-e-s. Elle suppose la mise à disposition d'outils d'observation, de compréhension et d'analyse des pratiques, d'une sensibilisation autour des diverses modalités de collaboration interdisciplinaire et du travail en partenariat avec les familles et les différents acteurs du réseau.

Les cours et les séminaires sont assurés par des intervenant-e-s et expert-e-s de différents champs (clinique, pédagogique, psychologique, sociologique, linguistique, etc.) afin de croiser les regards, les représentations, les savoirs, les résultats de recherches et les pratiques. La formation est envisagée comme un espace privilégié pour partager des pratiques et des connaissances inter-institutions, dépassant les frontières cantonales.

La formation débouche sur l'obtention du titre **CAS Pédagogie Spécialisée : option Déficience visuelle**.

Dispensé depuis 2004 à la HEP Vaud, ce programme a subi une refonte en 2009 pour devenir une formation certifiée permettant de délivrer un titre de *Diploma of Advanced Studies* (DAS), avec 40 crédits. En 2016, le programme a été révisé dans son ensemble et intégré à un dispositif de formation postgrade en pédagogie spécialisée offrant trois options : «Déficience visuelle», «Déficience intellectuelle» ou «Surdité». L'offre actuelle de ce *Certificate of Advanced Studies* (CAS) représente la 2<sup>e</sup> édition du CAS option Déficience visuelle. Ce programme ouvre tous les 2 ans.

---

<sup>1</sup> ECTS: European Credit Transfer and Accumulation System. Un ECTS équivaut à 25-30 heures d'apprentissage.

## Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud

---

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux participant-e-s l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes.

Pour ce faire, nos formations se fondent notamment sur les principes suivants:

- former des professionnel-le-s capables d'une approche réflexive et autocritique de leurs intentions, de leurs actions et de leurs résultats;
- former des professionnel-le-s capables de formaliser des réflexions en mobilisant ressources théoriques, savoirs professionnels et expériences pratiques;
- prendre en compte l'expérience des participant-e-s, l'environnement socioprofessionnel de chacun-e et les conditions d'exercice de leur pratique;
- s'appuyer sur des problématiques professionnelles identifiées et des situations significatives;
- faire appel à des modalités pédagogiques variées, alliant apports conceptuels, mises en situation, débats, travaux en groupe, échanges avec les milieux professionnels en Suisse et à l'étranger;
- favoriser les interactions et s'appuyer sur les ressources collectives et variées des participant-e-s et d'expert-e-s afin de participer à la co-construction des savoirs dans une optique de développement et d'enrichissement mutuel;
- offrir des espaces d'intégration pour favoriser un transfert effectif dans les pratiques professionnelles et la création de liens entre les divers éléments de formation;
- inclure dans la formation les résultats récents de la recherche.

## Séance d'information

---

Une soirée d'information aura lieu à la HEP Vaud le **lundi 27 janvier 2020 de 18h00 à 19h00** en salle C33-519. Une verrée suivra la présentation et permettra d'aborder des questions plus individuelles

## Présentation générale de la formation

---

Le dispositif de formation postgrade en pédagogie spécialisée offre trois options : « Déficience visuelle », « Déficience intellectuelle » ou « Surdit  ». Ce document vous pr sente le programme du CAS P dagogie Sp cialis e option « D ficience Visuelle ».

### Comp tences travaill es

---

A l'issue de la formation, les participant-e-s seront capables de :

En termes de **connaissances et de compr hension** :

- 1) ma triser des savoirs et savoir-faire en lien avec les connaissances actuelles ;
- 2) observer, identifier et analyser les difficult s, les ressources et besoins des personnes pr sentant une d ficience dans diff rentes sph res de leur d veloppement.

Du point de vue de l'**application des connaissances et de la compr hension** :

- 3) comprendre les contextes de leur action professionnelle, en analysant les obstacles et les facilitateurs personnels et environnementaux ;
- 4) mobiliser les connaissances actuelles pour accompagner et soutenir le d veloppement des personnes pr sentant une d ficience.

En termes de **capacit  de former des jugements** :

- 5) analyser et  valuer des situations  ducatives complexes, les probl matiser afin de proposer des projets innovants et pertinents, dans une vis e   moyen et long terme ;
- 6) prendre des d cisions ambitieuses et  thiquement responsables relativement aux apprentissages et au d veloppement des personnes ayant une d ficience ;
- 7) porter un regard critique sur les diff rentes approches th oriques et professionnelles, en vue de promouvoir la participation sociale des personnes ayant une d ficience.

Savoir-faire en **termes de communication** :

- 8) communiquer de mani re claire et appropri e des situations, des  valuations et des pistes envisag es   diff rents partenaires ;
- 9) prendre en compte la diversit  des points de vue et favoriser l'expression des diff rents partenaires ;
- 10) n gocier des solutions possibles en collaboration avec les diff rents partenaires.

Du point de vue de la **capacit  d'apprentissage en autonomie** :

- 11) s'engager dans une d marche r flexive sur sa pratique professionnelle, en se r f rant aux savoirs et aux tendances actuelles dans la sp cialisation suivie.

Les objectifs de formation sont conformes aux exigences pour la formation continue de niveau tertiaire du Cadre de qualification nationale ([nqf.ch](http://nqf.ch)-HS) adopt  par les hautes  coles suisses.

### Public cible

---

Cette formation s'adresse   tout-e professionnel-le concern -e dans sa pratique par la th matique abord e, en particulier aux professionnel-le-s de Suisse romande accueillant des enfants, des adolescent-e-s ou de jeunes adultes pr sentant une d ficience intellectuelle,  g -e-s de 0   20 ans, tels que :

- enseignant-e-s ordinaires ou sp cialis -e-s ;
- professionnel-le-s de l' ducation et de l' ducation pr coce sp cialis e ;
- sp cialistes des mesures p dago-th rapeutiques (ergoth rapeutes, logop distes, psychologues, psychomotricien-ne-s, physioth rapeutes) ;
- professionnel-le-s de la sant  et du social (assistant-e-s social-e-s, travailleurs-euses sociaux-ales, animateurs-trices socioculturel-le-s, conseillers- res, etc.) en lien avec une pratique et des collaborations dans le domaine p dagogique.

## Organisation des études

Le dispositif de formation est organisé selon un principe modulaire. Il est constitué d'un module transversal et de trois modules thématiques, pour un total de 12 crédits ECTS.

Le CAS se réalise à temps partiel, généralement à raison de deux jours de cours par mois. Il représente environ 360 heures de travail dont 160 heures de cours et 200 heures de travail personnel à la HEP Vaud.

Les cours ont lieu sur quatre semestres (septembre 2020 à avril 2022). Le travail de certification final est rendu pendant le quatrième semestre de formation. La durée du programme standard est de deux années, il est toutefois possible d'étendre davantage la durée des études (cette durée peut être doublée au maximum, congés éventuels compris ; cas particuliers sont réservés). Le tableau 1 résume la répartition annuelle et les intitulés de chaque module, ainsi que le nombre de crédits et la durée de chaque unité.

Année 1		Année 2	
Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
Module 1 Séminaires transversaux	*ouvert Module 2 Déficiences visuelles et contexte 2 ECTS 4 jours	*ouvert Module 3 Grandir en situation de handicap visuel 3 ECTS - 6 jours	Module 4 Pratiques pédagogiques, apports disciplinaires, technologies numériques, outils d'aide et d'accessibilité 3 ECTS - 6 jours
Séminaires transversaux 4 ECTS - 8 jours			

Tableau 1 : Vue d'ensemble de la formation 2020-2022

\* Modules ouverts aux auditrices et auditeurs

Constituant un tout cohérent, ce programme prévoit des modules de spécialisation en déficience visuelle ainsi qu'un module transversal suivi en commun par l'ensemble des participant-e-s du dispositif de formation postgrade en pédagogie spécialisée.

Les modules 2 et 3 sont ouverts aux auditrices et auditeurs qui ont la possibilité de suivre au maximum un module à choix, à titre de formation continue.

## Programme de la formation

### Module 1 : Séminaires transversaux (4 crédits)

Ce module transversal « Intercas » amène les participant·e·s des trois CAS en pédagogie spécialisée, à interroger aussi bien leur pratique professionnelle, que les tendances actuelles en matière de réflexion éthique ou philosophique, de développement technologique et de recherche scientifique. Il désire susciter l'intérêt et l'analyse critique des nouvelles pratiques professionnelles, en se focalisant plus particulièrement sur des situations éducatives complexes, notamment dans le cas de personnes présentant des difficultés, des troubles, des déficiences ou des handicaps multiples.

Une attention particulière est accordée à l'évolution des pratiques dans le contexte suisse romand et au mouvement actuel de mise en œuvre d'une école dite « inclusive ». De plus, les séminaires cliniques proposés apportent des éclairages variés visant à explorer la complexité inhérente aux situations de terrain et permettent aux participant·e·s des différents CAS d'échanger et de collaborer.

Ainsi, chaque semestre, deux journées « Intercas » traitent d'une thématique concernant les différents CAS en pédagogie spécialisée. Il s'agit de cours-séminaires, suivis en commun par l'ensemble des participant·e·s des trois programmes postgrades. Ils constituent un espace de rencontre, d'échange et de débat entre les différent·e·s professionnel·le·s.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours		
		Année 1		Année 2
		Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne
PS100-1	Vision du handicap: quels modèles, technologies et enjeux?	2	-	-
PS100-2	Développement et apprentissage de l'enfant : état de la recherche	-	2	-
PS100-3	Posture professionnelle, collaboration et éthique	-	-	2
PS100-4	Coordination et accompagnement vers la certification finale	0.5	1	0.5
	<b>Total</b>	<b>2.5</b>	<b>3</b>	<b>2.5</b>

#### Responsables de module

- [Jennifer Malsert](#), chargée d'enseignement
- [Anne Rodi](#), chargée d'enseignement
- [Florence Wolfahrt](#), chargée d'enseignement

#### Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e·s seront en mesure de :

- analyser les enjeux de l'action pédagogique dans un contexte institutionnel à vocation inclusive;
- se situer face à l'évolution des pratiques et porter une analyse critique des nouvelles pratiques professionnelles;
- développer une réflexion sur les dimensions collaboratives et éthiques de l'activité d'aide pédagogique;
- identifier les enjeux éthiques et de collaboration interdisciplinaire lors de situations éducatives complexes (difficultés, troubles, déficiences ou handicaps multiples), pour un projet de prise en charge et de continuité éducative;
- expliciter et analyser, dans une perspective introspective et réflexive, sa propre pratique professionnelle.



### **Modalités pédagogiques**

Apports théoriques, « capsules de formation » (en ligne, à consulter et à exploiter avant et après les cours), analyse de situations, analyse d'articles scientifiques, témoignages et échanges entre participant·e·s.

### **Modalités de certification du module**

La présence est obligatoire au Module 1, organisé sous forme de séminaires d'échanges entre les participant·e·s aux différents CAS.

A la fin de chaque unité de formation, un travail est demandé, concernant à la fois la thématique traitée et un questionnement, en lien avec la capsule de formation. Ces travaux individuels ou en groupe prennent des formes diversifiées (réflexion écrite, présentation orale, entretien oral en présentiel ou à distance). Des informations détaillées seront remises au démarrage du module.

### **PS100-1 Vision du handicap: quels modèles, technologies et enjeux ?**

#### **Contenus**

- La procédure d'évaluation standardisée (PES) : origine, cadre, présentation, illustrations concrètes, particularités cantonales
- Normalité et définition du handicap dans une société technologique : un regard anthropologique

#### **Intervenant·e·s**

- Patrick Bonvin
- Daniela Cerqui

#### **Dates**

Vendredi 4 et samedi 5 septembre 2020

### **PS100-2 Développement et apprentissage de l'enfant : état de la recherche**

#### **Contenus**

- Sciences cognitives : développement et apprentissages
- Méthodes multisensorielles
- Etat de la recherche
- Ethique de la recherche

#### **Intervenant**

Edouard Gentaz

#### **Dates**

Vendredi 28 et samedi 29 mai 2021

### **PS100-3 Posture professionnelle, collaborations et éthique**

#### **Contenus**

- Posture et rôle du·de la professionnel·le
- Collaborations, identité professionnelle
- De la complexité du métier d'accompagnant·e

#### **Intervenants**

- Marco Allenbach
- N.n.

#### **Dates**

Vendredi 3 et samedi 4 décembre 2021

### Contenus

- Capsules de formation et e-learning
- Suivi individualisé et de groupe
- Pratique réflexive et bilan de formation

### Intervenantes

- Jennifer Malsert
- Anne Rodi
- Florence Wolfahrt

### Dates

Moments en présentiel (Vendredi 4 septembre 2020; Samedi 4 décembre 2021) et à distance (à fixer)

## Module 2 : Déficiences visuelles et contextes (2 crédits)

Ce module de spécialisation permet aux participantes et participants de se familiariser avec les différents contextes d'intervention liés au déficit visuel et de consolider la connaissance de ressources visant à accompagner l'enfant/adolescent·e déficient·e visuel·le (DEVI) et sa famille.

Un aperçu des prestations actuelles dans le domaine de la santé visuelle et des ressources à disposition pour la Suisse romande sera mis en évidence. Un point de vue historique, sociétal et médical permettra de mieux cerner les défis, les enjeux et les représentations liés à la déficience visuelle. Des repères visant à mieux appréhender la compréhension de termes ophtalmiques seront proposés. Ils seront mis en lien avec l'apport de situations concrètes et la présentation de différents types de pathologies ophtalmiques en pédiatrie. Les défis cliniques liés à l'accompagnement d'enfants atteints de déficience visuelle avec et sans troubles associés dans leur développement seront partagés. Finalement, l'impact sur le système familial de l'enfant/adolescent·e en situation de malvoyance ainsi que des pistes d'intervention à ce niveau seront également abordées.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours		
		Année 1		Année 2
		Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne
DEVI200-1	Cadre, réseau et acteurs-clés en Suisse romande	0.5	-	-
DEVI200-2	Figure du handicap visuel et représentations	0.5	-	-
DEVI200-3	Cécité et basse vision	1	-	-
DEVI200-4	Troubles visuels et troubles associés	1	-	-
DEVI200-5	Devenir parent d'un·e enfant en situation de handicap: spécificités liées au DEVI	0.5	-	-
DEVI200-6	Les approches ACF et interculturelles	0.5	-	-
	<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant·e-s seront en mesure :

- de se situer dans un contexte écoystémique en lien avec l'accompagnement d'un enfant/adolescent·e déficient·e visuel·le
- de mobiliser des connaissances actuelles dans une approche globale de la déficience visuelle
- d'identifier les enjeux actuels et les ressources existantes pour les professionnel·le·s du domaine

### Modalités pédagogiques

Apports issus de spécialistes du domaine, analyse de situations issues de la pratique des participant·e-s, participation active et échanges entre participant·e-s et intervenant·e-s.

### **Modalités de certification du module**

Individuellement, les participant-e-s produisent un écrit qui porte sur une situation réelle amenée par leurs soins, qui comportera des références théoriques et qui mobilisera certains apports développés durant ce module. Des consignes détaillées seront remises lors du premier jour du module 2.

Certification du module 2 : **Vendredi 15 janvier 2021**

#### [DEVI200-1 Cadre, réseau et acteurs-clés en Suisse romande](#)

##### **Contenus**

- Prestations et missions
- Cadre légal, sources de financement
- Connaissance du milieu et des ressources
- Réseau et partenaires
- Enjeux et défis actuels

##### **Intervenant**

Lucien Panchaud

##### **Date**

Vendredi 30 octobre 2020

#### [DEVI200-2 Handicap visuel et représentations](#)

##### **Contenus**

- Figure du handicap visuel: évolution, transformations, perspectives
- Présentation des modalités de certification du module

##### **Intervenante**

- Florence Wolfahrt

##### **Date**

Vendredi 30 octobre 2020

#### [DEVI200-3 Cécité et basse vision](#)

##### **Contenus**

- Clarification de certains termes ophtalmologiques (en lien avec les besoins des participant-e-s)
- Principales familles de basse vision
- Principales atteintes congénitales ou acquises chez l'enfant

##### **Intervenant**

- N. n.

##### **Date**

Samedi 31 octobre 2020

#### [DEVI200-4 Troubles visuels et troubles associés](#)

##### **Contenus**

- Les atteintes centrales et périphériques
- Le développement normal de l'enfant et ses variantes
- Identification des périodes sensibles
- Troubles visuels et prématurité / TSA

##### **Intervenante**

- Manon Macherel

**Date**

Vendredi 4 décembre 2020

**DEVI200-5 Devenir parent d'un enfant en situation de handicap: spécificités liées au DEVI****Contenus**

- Attachement et constitution des premiers liens
- Développement de la parentalité
- Guidance et accompagnement

**Intervenantes**

- Isabelle Mathis
- Luisa Gallay

**Date**

Samedi 5 décembre 2020

**DEVI200-6 Les approches ACF et interculturelles****Contenus**

- L'approche centrée famille: concept, évolution, enjeux, perspectives
- Famille d'un enfant à besoins éducatifs particuliers (BEP) et interculturalité

**Intervenantes**

- Britt Marie Martini-Willemin
- Myriam Gremion

**Date**

Samedi 5 décembre 2020

**Module 3 : Grandir en situation de handicap visuel (3 crédits)**

Ce module permet d'identifier certaines spécificités dans les étapes clés du développement sensori-moteur, cognitif et psycho-affectif chez l'enfant/adolescent-e déficient-e visuel-le. Le développement de la communication et l'accès au langage oral en lien avec différents facteurs seront visités.

L'entrée dans les apprentissages tels que la lecture, l'écriture et les apprentissages mathématiques seront abordés ainsi que l'impact des troubles visuels sur ces apprentissages scolaires fondamentaux. Des préconisations et des pistes d'intervention seront échangées avec et entre les participant-e-s.

Les questions des transitions, de l'orientation et de l'insertion professionnelle fermeront la boucle de ce module.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours		
		Année 1		Année 2
		Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne
DEVI300-1	Développement sensori-moteur, cognitif et psycho-affectif de l'enfant/adolescent-e en situation de handicap visuel	-	2	-
DEVI300-2	Communication et langage oral chez l'enfant en situation de handicap visuel	-	1	-
DEVI300-3	Développement de la perception haptique - accessibilité de l'image tactile	-	1	-
DEVI300-4	Numératie et apprentissages mathématiques	-	1	-
DEVI300-5	Transitions, orientation et mesures d'insertion professionnelle en Suisse romande	-	1	-
	<b>Total</b>	-	<b>6</b>	-

A la fin de ce module, les participant·e·s seront en mesure :

- de proposer des pistes concrètes d'intervention en tenant compte du développement sensori-moteur, cognitif et psycho-affectif de l'enfant/adolescent en situation de déficience visuelle;
- d'identifier les incidences de la déficience visuelle sur le développement de la communication et de l'acquisition du langage oral;
- d'identifier les besoins, les difficultés et ressources de l'enfant/adolescent en situation de déficience visuelle dans le domaine de la numératie et des mathématiques;
- de situer les obstacles et facilitateurs liés à l'orientation, à la transition et à l'insertion professionnelle en Suisse romande

### **Modalités pédagogiques**

Apports théoriques et empiriques, situations apportées par les participant·e·s, échanges entre participant·e·s, vidéos, lectures.

### **Modalités de certification**

Le travail de certification portera sur un examen écrit à table. Les participant·e·s devront analyser une situation donnée en intégrant des éléments abordés dans ce module de formation. Un temps préalable d'échange entre participant·e·s sera donné. Des consignes détaillées leur seront transmises au début du module.

Certification du module 3 : **Vendredi 21 mai 2021**

## **DEVI300-1 Développement sensori-moteur, cognitif et psycho-affectif de l'enfant/adolescent·e en situation de handicap visuel**

### **Contenus**

- Etapes clés du développement sensori-moteur selon la perspective instrumentale
- De la capture de l'objet à la marche
- Pré-locomotion/locomotion
- Compensations sensorielles, motrices et cognitives
- Aménagement de l'espace (domicile, espace jeux, lieux de vie, classe, place de travail)
- Etapes clés du jeune enfant à l'adolescent·e
- Cécité et basse vision : des trajectoires développementales
- Processus d'adaptation lors de transitions

### **Intervenant·e·s**

- Ariane Leimgruber
- Pierre Griffon

### **Date**

Vendredi 29 janvier 2021  
Samedi 30 janvier 2021

## **DEVI300-2 Communication et langage oral de l'enfant en situation de handicap visuel**

### **Contenus**

- Incidence du DEVI sur le développement de la communication et de l'acquisition du langage oral
- Facteurs identifiés
- Préconisations

### **Intervenante**

- Anna Rita Galiano

### **Date**

Vendredi 26 mars 2021

### DEVI300-3 Développement de la perception haptique, image tactile et accessibilité

#### Contenus

- Perception haptique
- Image tactile et accessibilité
- Evaluation et développement de livres et outils multisensoriels destinés aux enfants et adolescent·e·s non-voyant·e·s/malvoyant·e·s
- Présentations de démarches participatives visant au développement d'outils éducatifs

#### Intervenante

Dannyelle Valente

#### Date

Samedi 27 mars 2021

### DEVI300-4 Numératie et apprentissages mathématiques

#### Contenus

- Numératie et construction du nombre
- Entrée dans les apprentissages mathématiques
- Moyens pédagogiques et didactiques

#### Intervenant·e·s

N.N.

#### Date

Vendredi 23 avril 2021

### DEVI300-5 Transitions, orientation et mesures d'insertion professionnelle en Suisse romande

#### Contenus

- Cadre légal
- Transition professionnelle: besoins identifiés, obstacles et facilitateurs
- Mesures d'orientation professionnelle : évolution et état des lieux en Suisse romande
- Défis actuels et perspectives

#### Intervenant·e·s

N.N.

#### Date

Samedi 24 avril 2021

## Module 4 - Pratiques pédagogiques, apports disciplinaires, technologies numériques, outils d'aide et d'accessibilité (3 crédits)

Ce module s'organise autour de la présentation de dispositifs, d'apports disciplinaires et de pratiques pédagogiques actuelles dans le champ du DEVI. L'identification des bonnes pratiques en terme d'accessibilité et la présentation de différents moyens d'adaptations favorisant les apprentissages de l'enfant/élève DEVI seront proposées. La place et le rôle de l'enseignant-e spécialisé-e en DEVI seront également questionnés à travers ces nouvelles modalités d'action. Une place à l'analyse de pratique et à la mobilisation de l'expérience professionnelle des participant-e-s sera possible grâce aux apports issus de ce module.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours		
		Année 1		Année 2
		Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne
DEVI400-1	Pratiques pédagogiques et innovations dans le domaine du DEVI	-	-	1
DEVI400-2	Accessibilité, production de documents et technologies: un panel d'outils au service des apprentissages et de l'autonomie	-	-	1
DEVI400-3	Entrée dans l'écrit chez l'enfant en situation de handicap visuel	-	-	1
DEVI400-4	Troubles visuo-spatiaux: interventions	-	-	1
DEVI400-5	Déficits visuels et troubles associés	-	-	1
DEVI400-6	Outils numériques et technologies d'aide : un projet partagé	-	-	1
	<b>Total</b>	-	-	<b>6</b>

### Acquis de formation

A la fin de ce module, les participant-e-s devraient être en mesure :

- d'analyser et évaluer des situations éducatives complexes, les problématiser afin de proposer des projets innovants et pertinents, dans une visée à moyen et long terme ;
- de prendre des décisions ambitieuses et éthiquement responsables relativement aux apprentissages et au développement des personnes ayant une déficience;
- de porter un regard critique sur les différentes approches théoriques et professionnelles, en vue de promouvoir la participation sociale des personnes ayant une déficience;
- de s'engager dans une démarche réflexive sur sa pratique professionnelle, en se référant aux savoirs et aux tendances actuelles dans le domaine de la déficience visuelle

### Modalités pédagogiques

Apports théoriques et/ou issus de pratiques professionnelles, présentation de dispositifs innovants et issus de recherches participatives, situations apportées par les participant-e-s, vidéos, échanges.

### Modalités de certification

Travail écrit rendant compte de la mise en place et analyse d'un dispositif ou d'une intervention pédagogique, en lien avec son contexte professionnel. Cette intervention s'inscrit dans un cadre éthique respectueux et s'appuiera sur des références théoriques scientifiquement fondées. Une réflexion sur sa pratique, une analyse de ses représentations et de ses actions clôturera ce travail. Des consignes détaillées seront remises aux participant-e-s en cours de formation.

## DEVI400-1 Pratiques pédagogiques et innovations dans le domaine du DEVI

### Contenus

- Présentation de différents dispositifs et/ou pratiques
- Echanges-réflexions autour de projets, de dispositifs pédagogiques et des modalités de validation du module

### Intervenant·e·s

- Professionnels issus de la pédagogie spécialisée et de domaines connexes
- Florence Wolfahrt

### Date

Vendredi 24 septembre 2021

## DEVI400-2 Accessibilité, production de documents et technologies : un panel d'outils au service des apprentissages et de l'autonomie

### Contenus

- Accessibilité et production de documents dans le contexte de l'apprentissage avec un élève DEVI
- Développement de dispositifs participatifs visant le développement des compétences perceptives et des apprentissages chez les enfants et les adolescent·e·s DEVI

### Intervenant·e·s

- Christophe Jouffrais
- Fabienne Sypowsky

### Date

Samedi 25 septembre 2021

## DEVI400-3 Entrée dans l'écrit chez l'enfant en situation de handicap visuel

### Contenus

- Identification des besoins
- Choix et caractéristiques des méthodes
- Pré-requis
- Interventions pédagogiques et didactiques
- Méthode I-MABLE

### Intervenant·e·s

- Valérie Melloul
- N. n.

### Date

Vendredi 29 octobre 2021



#### DEVI400-4 Troubles visuo-spatiaux : interventions

##### **Contenus**

- Troubles visuo-spatiaux
- Aspects théoriques
- Moyens d'intervention
- Perspectives

##### **Intervenante**

- Floriane Bertholet

##### **Date**

Samedi 30 octobre 2021

#### DEVI400-5 Déficits visuels et troubles associés

##### **Contenus**

- Hypo/hyper réactivités sensorielles
- Stratégies et pistes d'intervention
- Analyse autour de situations apportées par les participant-e-s

##### **Intervenant-e**

N. n.

##### **Date**

Vendredi 14 janvier 2022

#### DEVI400-6 Outils numériques et technologies d'aide : un projet partagé

##### **Contenus**

- Bases légales et contextuelles
- Accessibilité des outils
- Projet informatique: une responsabilité partagée
- Défis et accompagnement des brailleuses
- Ressources matérielles et humaines

##### **Intervenant-e-s**

- Elvio Fisler
- Sabrina Delessert Magnin

##### **Date**

Samedi 15 janvier 2022

## Structure modulaire du programme

L'organisation modulaire vise à augmenter la cohérence de la formation et repose sur un travail d'équipes de formatrices et formateurs. Elle favorise le développement de compétences qui intègrent diverses sources de savoirs dispensés dans les cours et séminaires et constitue le cadre de l'évaluation certificative.

Les modules d'enseignement sont, en règle générale, composés :

- d'unités de formation mettant en œuvre diverses stratégies d'enseignement ;
- d'une part de travail personnel fourni par les participant-e-s ;
- d'une modalité d'évaluation qui valide l'intégration des différents apports du module et la consolidation du développement des compétences visées.

Les unités de formation peuvent prendre la forme de cours ou de séminaire.

Les séminaires sont de natures diverses : le séminaire standard, le séminaire à effectif réduit, le séminaire d'intégration. Ils permettent aux participant-e-s d'intégrer les apports du cours, notamment par le biais d'activités orientées sur la pratique et l'expérimentation de situations concrètes (ex. analyse de ses pratiques professionnelles). Les séminaires d'intégration permettent d'établir des liens entre des savoirs théoriques acquis dans le cadre de divers modules et des savoirs d'expérience acquis dans des lieux variés, en se centrant sur une thématique et sur l'analyse de la progression au cours du semestre.

## Tableau de correspondance modules et compétences travaillées

Au regard de la présentation des compétences travaillées suivant le cadre des qualifications prévues pour les hautes écoles (cf. Compétences travaillées) et de la description des modules de formation (cf. Programme de formation), le tableau suivant met en correspondance les contenus de formation avec les compétences des participant-e-s au terme de leur formation.

Nom du module		Compétences ( <a href="#">voir page 6</a> )											ECTS
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
PS100	Séminaires transversaux	X			X	X	X	X		X	X	X	4
DEVI200	Déficiences visuelles et contextes	X		X	X				X				2
DEVI300	Grandir en situation de handicap visuel	X	X		X			X	X				3
DEVI400	Pratiques pédagogiques, apports disciplinaires, technologies numériques, outils d'aide et d'accessibilité	X			X				X			X	3

Tableau 2 : Cours PSDEVI- mise en relation des compétences avec les contenus des modules

## Calendrier de la formation

Dès le vendredi 4 septembre 2020, les cours auront lieu **le vendredi et le samedi**. La formation débute par **une séance d'accueil et d'informations générales**.

Un calendrier détaillé avec les salles sera communiqué aux personnes admises en avril-mai 2020.

### Semestre d'automne 2020

Septembre	04.09.2020	05.09.2020
Octobre	30.10.2020	31.10.2020
Décembre	04.12.2020	05.12.2020

### Semestre de printemps 2021

Janvier	29.01.2021	30.01.2021
Mars	26.03.2021	27.03.2021
Avril	23.04.2021	24.04.2021
Mai	28.05.2021	29.05.2021

### Semestre d'automne 2021

Septembre	24.09.2021	25.09.2021
Octobre	29.10.2021	30.10.2021
Décembre	3.12.2021	4.12.2021
Janvier	14.01.2022	15.01.2022

## Principes de l'évaluation

L'organisation de la formation dicte le principe général de l'évaluation. Il s'agit pour les participant-e-s de prendre la mesure de l'acquisition progressive de leurs compétences et, pour l'institution, d'attester de leurs acquis.

Deux types d'évaluation répondent à ces objectifs : l'évaluation formative et l'évaluation certificative.

### A. Évaluation formative

En cours de module, l'évaluation formative offre des retours d'informations aux participant-e-s sur le niveau de leurs acquisitions. Cette évaluation peut prendre diverses formes, par exemple : bilan réflexif, exercice illustrant un cours, études de cas, discussions en groupe, analyses de vidéos, etc.

### B. Évaluation certificative

A l'issue des modules, l'évaluation certificative détermine l'attribution des crédits ECTS correspondants. Cette évaluation sommative mesure l'atteinte du niveau de maîtrise des compétences professionnelles fixé par le plan d'études et mentionné dans le descriptif du module, en relation avec chacune des compétences travaillées.

Les modules font l'objet d'une évaluation certificative et reçoivent une note ou une validation.

Le résultat sous forme de notes est attribué selon l'échelle de 1 à 6, par points entiers. La note 1 correspond à l'absence de maîtrise, la note 4 à un niveau de maîtrise passable et la note 6 à un excellent niveau de maîtrise.

Pour les résultats sous forme de validation, la mention acquis ou non acquis est attribuée .

Les modalités ainsi que les critères d'évaluation sont communiquées préalablement aux participant-e-s.

## Lieu de la formation

---

### Haute école pédagogique du canton de Vaud

Av. de Cour 33 et Av. des Bains 21  
1014 Lausanne

## Direction

---

### Responsable du programme CAS Pédagogie Spécialisée : option Déficience visuelle

- **Florence Wolfahrt**, chargée d'enseignement, Unité d'enseignement et de recherche (UER) «Pédagogie Spécialisée» (PS)

### Responsables du pilotage des formations postgrades

- **Amaury Daele**, professeur HEP associé, responsable de la Filière des formations postgrades
- **Silvia Sá**, collaboratrice scientifique, Filière des formations postgrades

## Équipe pédagogique

---

### Formatrices et formateur issus de l'UER «Pédagogie Spécialisée» (PS)

- **Jennifer Malsert**, chargée d'enseignement
- **Anne Rodi**, chargée d'enseignement
- **Florence Wolfahrt**, chargée d'enseignement

### Formateurs issus de l'UER «Développement de l'enfant à l'adulte» (DV)

- **Marco Allenbach**, professeur HEP associé
- **Patrick Bonvin**, professeur HEP ordinaire

### Intervenant·e-s externes

Dans les domaines spécifiques abordés, plusieurs intervenant·e-s viendront apporter leur contribution de spécialistes :

- **Floriane Bertholet**, ergothérapeute spécialisée en basse-vision
- **Daniela Cerqui**, maître d'enseignement et de recherche en anthropologie, Université de Lausanne
- **Elvio Fisler**, responsable du cellCIPS - cellule cantonale de coordination en informatique pédagogique spécialisée (centre de compétences pour l'éducation numérique, outil d'aide et d'accessibilité, (DGEO)
- **Anna Rita Galiano**, maître de conférences en psychologie du handicap (DIPHE), Université Lumière-Lyon-2
- **Luisa Gallay**, pédagogue en EPS (éducation précoce spécialisée), rééducatrice en basse vision, responsable SEI CPHV
- **Edouard Gentaz**, professeur, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève
- **Myriam Gremion**, chargée d'enseignement en éducation précoce spécialisée, Université de Genève
- **Pierre Griffon**, psychologue, Centre de rééducation fonctionnelle pour aveugles ou malvoyants (CRFAM), Paris
- **Christophe Jouffrais**, directeur de recherches, IRIT, Université P. Sabatier
- **Ariane Leimgruber**, ergothérapeute spécialisée en déficit visuel (basse vision; locomotion)
- **Manon Macherel**, pédiatre du développement, médecin consultante en neuropédiatrie (CPHV), médecin agréé CHUV
- **Sabrina Delessert Magnin**, enseignante spécialisée, responsable PResMITIC du CPHV
- **Britt Marie Martini-Willemin**, collaboratrice scientifique FPSE, Université de Genève
- **Isabelle Mathis**, pédagogue en EPS (éducation précoce spécialisée), rééducatrice de la vision fonctionnelle

- **Valérie Melloul**, enseignante spécialisée, responsable pédagogique CPHV
- **Lucien Panchaud**, directeur santé communautaire, Fondation de l'Asile des Aveugles
- **Fabienne Sypowsky**, coordinatrice, Service Transcriptions, CPHV
- **Dannyelle Valente**, maître de conférence en psychologie du développement, Université Lumière- Lyon 2 et chercheuse associée à l'Université de Genève
- **Autres intervenant-e-s non nommé-e-s**

## Évaluation des modules et du cursus

---

Afin d'assurer une régulation à court, moyen et long terme de la formation, l'avis des participant-e-s sur la formation est demandé à intervalle régulier, tout au long du parcours de formation (questionnaire en ligne). Cette évaluation des enseignements par les participantes est conduite par le Centre de Soutien à l'enseignement (CSE) de la HEP Vaud et contribue à l'amélioration continue de la qualité de l'offre de formation continue certifiée.

Par ailleurs, à tout moment, il est possible de faire remonter auprès de l'équipe pédagogique, du de la responsable du CAS ou de la filière des formations postgrades toute information utile au suivi et à l'amélioration de nos programmes.

## Frais d'inscription et taxes

---

Finance d'inscription à l'admission : **CHF 100.-**

Coût pour l'ensemble du CAS : **CHF 6'500.-** (pour les candidat-e-s hors DFJC ou employé-e-s DFJC sans l'autorisation d'entrée en formation de leur service employeur).

En principe, la finance de formation est divisée à parts égales entre les semestres concernés. Elle fait l'objet d'une facturation semestrielle au 30 septembre et au 28 février au plus tard (pour plus d'informations, consultez la [directive 02\\_01](#), article 13 ; [etudiant.hepl.ch/directives](http://etudiant.hepl.ch/directives)).

## Services aux participant·e·s

---

### Service académique

---

Le Service académique assure la gestion des admissions, les prestations de suivi administratif et de conseil aux études pour l'ensemble des participant·e·s.

#### Contact

Service académique - Formations postgrades  
**Haute école pédagogique du canton de Vaud**  
Avenue de Cour 33  
1014 Lausanne

**Téléphone:** +41 21 316 92 70

**E-mail:** [etudiants-pg@hepl.ch](mailto:etudiants-pg@hepl.ch)

#### Liens utiles:

[candidat.hepl.ch/pg](http://candidat.hepl.ch/pg) > page «Questions fréquentes»

[candidat.hepl.ch/cas-devi](http://candidat.hepl.ch/cas-devi)

### Conditions d'admission

---

Les candidat·e·s à l'admission doivent pouvoir répondre aux conditions suivantes :

- être au bénéfice d'un titre d'enseignement reconnu, d'un diplôme d'enseignement spécialisé ou d'un Bachelor, d'un Master (ou titre jugé équivalent) dans un des domaines d'études mentionnés dans la section public-cible ;
- faire valoir deux années d'expérience professionnelle.

L'entrée en formation implique, si possible, un contact et accompagnement régulier avec des personnes ayant une déficience visuelle.

#### Admission en cas de non possession des titres requis

Si le ou la candidat·e n'est pas en possession des titres requis pour l'admission, il ou elle peut déposer une demande d'admission sur dossier auprès du Service académique dans les mêmes délais que l'inscription en ligne et l'envoi du dossier de candidature ([Directive 05\\_03](#) ; [etudiant.hepl.ch/directives](http://etudiant.hepl.ch/directives)).

Dans ce cas, une procédure spécifique est à suivre, impliquant notamment le paiement d'une finance d'inscription de Fr. 300.— non remboursable.

#### Renseignements auprès du conseiller aux études:

**Téléphone:** +41 21 316 92 70

**e-mail:** [etudiants-pg@hepl.ch](mailto:etudiants-pg@hepl.ch)

Les demandes déposées hors délai d'inscription ne seront pas prises en compte.

### Procédure d'inscription à la formation

---

#### Constitution du dossier électronique de candidature

La démarche d'inscription s'effectue en ligne à l'aide du formulaire électronique :

[candidat.hepl.ch/formulaire-admission](http://candidat.hepl.ch/formulaire-admission)

Les documents suivants sont à télécharger en format électronique sur la plateforme en ligne :

- curriculum vitæ
- copie du titre requis par les conditions d'admission
- récépissé de paiement de la finance d'inscription (ou paiement en ligne via la plateforme)
- demande d'autorisation comprenant le préavis de sa direction d'établissement et l'autorisation d'entrée en formation de l'autorité cantonale d'engagement concernée<sup>2</sup>. Ce formulaire, accessible lors de l'inscription, est exigé uniquement pour les collaboratrices et collaborateurs salariés de la DGEO, de la DGEP et du SESAF ou de l'un des organismes subventionnés placés sous la surveillance de l'un de ces trois services cantonaux ainsi que du SPJ.

*NB : même en cas de refus du service employeur d'accorder l'autorisation d'entrée en formation, le-la candidat-e a la liberté de déposer sa demande d'admission. Dans ce cas, s'il-elle est admis-e, il-elle ne bénéficiera pas des « Conditions spécifiques » décrites ci-dessous et devra donc s'acquitter du coût de la formation.*

Jusqu'au dépôt final de la candidature en ligne, les données peuvent être actualisées et il est possible de déposer, supprimer ou remplacer les pièces jointes au dossier.

Le délai pour valider l'inscription électronique avec l'ensemble des documents est fixé au **28 février 2020**.

La HEP peut limiter les admissions lorsque le nombre de candidatures remplissant les conditions générales d'admission est supérieur aux places ouvertes à la formation. Dans ce cas, les candidat-e-s sont retenu-e-s conformément au [règlement des études menant à un CAS, DAS, MAS \(etudiant.hepl.ch/lois-reglements-hep\)](http://reglement_des_etudes_menant_a_un_CAS_DAS_MAS_etudiant.hepl.ch/lois-reglements-hep). L'ordre d'arrivée du formulaire électronique est pris en compte. Elle se réserve par ailleurs la possibilité de repousser l'entrée en formation en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.

#### **Finance d'inscription**

Versement de la finance d'inscription de CHF 100.– **non remboursable** sur l'IBAN CH59 0076 7000 L525 8094 4 (Banque Cantonale Vaudoise, BIC/SWIFT: BCVLCH2LXXX); titulaire: Haute Ecole Pédagogique, 1014 Lausanne, **en précisant le motif du paiement, ainsi que votre nom et prénom «Finance Inscription\_Nom\_Prénom»**.

Ce paiement peut être directement effectué via la plateforme d'inscription en ligne.

#### **Décision d'admission**

La HEP étudie le dossier de candidature et décide de l'admission en formation. Elle informe le ou la candidat-e de sa décision à la **mi-avril 2020**.

#### **Prise en compte des études déjà effectuées**

Une fois l'admission décidée, une demande de **prise en compte des études déjà effectuées** peut être adressée au Service académique pour que soient pris en compte des crédits de formation obtenus lors d'une certification antérieure dans une des thématiques abordées par le plan d'études de la formation (possibilité d'équivalence ; Référence [Directive 05\\_04 ; etudiant.hepl.ch/directives](http://Directive_05_04_etudiant.hepl.ch/directives)). Cette demande unique doit être présentée au plus tard jusqu'au 31 août 2020.

#### **Se renseigner auprès du conseiller aux études postgrades:**

**Téléphone:** +41 21 316 92 70

**E-mail:** [etudiants-pg@hepl.ch](mailto:etudiants-pg@hepl.ch)

<sup>2</sup> DGEO, Direction RH, Admission, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne ; DGEP, Unité RH, Saint-Martin 24, 1014 Lausanne ; Pour l'enseignement spécialisé, écoles publiques (ne concerne pas les établissements subventionnés pour qui le préavis de la direction d'établissement suffit) : SESAF, Direction RH, Cité-Devant 14, 1014 Lausanne.

## Conditions spécifiques aux enseignant-e-s vaudois-es ou personnels d'établissements subventionnés par l'État de Vaud

---

Sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation d'entrée en formation délivrée par le Service employeur concerné (voir ci-dessus «Procédure d'inscription à la formation»), les collaboratrices et collaborateurs de la DGEO, de la DGEP, du SESAF ou d'établissements d'enseignement spécialisé subventionnés par le SESAF bénéficient:

- d'une prise en charge par le service employeur ou par la HEP du coût de la formation;
- des conditions de décharge fixées par la décision de la Cheffe du Département de la formation (renseignements et informations auprès du service employeur concerné);
- d'une prise en charge, selon les modalités de défraiement, des frais de déplacements et de repas liés à la formation (renseignements et informations auprès des directions d'établissement).

### Inscription en cas d'auditrice ou auditeur

---

Toute personne âgée de 25 ans et qui désire suivre des enseignements sans viser l'obtention du CAS peut s'inscrire en tant qu'auditrice ou auditeur. Seuls les modules 2 et 3 sont ouverts aux auditrices et auditeurs qui sont autorisé-e-s à suivre au maximum un de ces modules.

Cette inscription se fait auprès de la Filière Formation continue, au plus tard le 31 août pour le semestre d'automne et le 15 décembre pour le semestre de printemps. Le nombre d'auditrices et auditeurs par module étant limité, les inscriptions sont retenues par ordre chronologique d'arrivée.

Les frais de cette inscription s'élèvent à CHF 400.— par semestre.

Renseignements et formulaire d'inscription à télécharger sur: [candidat.hepl.ch/fc/auditeurs](http://candidat.hepl.ch/fc/auditeurs)

### Carte d'inscription

---

Les participant-e-s de formations continues certifiées peuvent bénéficier d'une carte d'inscription, il suffira d'en faire la demande auprès du service académique ([etudiants-pg@hepl.ch](mailto:etudiants-pg@hepl.ch)) dès le démarrage de la formation.

Cette carte permet de faire des photocopies (solde de Fr. 20.- par année) et de bénéficier de rabais dans certains commerces.

Pour plus d'informations : [etudiant.hepl.ch/carte-etudiant](http://etudiant.hepl.ch/carte-etudiant)

### Conditions en cas de désistement

---

En validant le dossier électronique de candidature, l'engagement au programme de formation est considéré comme ferme.

En cas de désistement annoncé au moins un mois avant le début de la formation ou avant le 15 août, la facture est annulée.

En cas de désistement annoncé moins d'un mois avant le début de la formation ou une fois la formation commencée, la totalité de la finance de formation du semestre concernée est due, sous réserve de cas de force majeure.



## Délivrance des titres et du supplément au diplôme

---

Les titres sont décernés lorsque le ou la participant·e a satisfait aux exigences du règlement des études et du plan d'études. Ils sont accompagnés d'un supplément qui contient des informations précises sur la nature et le niveau du diplôme. Dès la décision prononcée, le ou la participant·e peut disposer d'une attestation de réussite. Une fois par année, la HEP Vaud organise une cérémonie de remise des titres.

Lorsqu'un programme de formation comporte deux ou trois étapes de qualifications (CAS, DAS, MAS), le cumul des titres n'est pas autorisé. Seul le titre de niveau supérieur est délivré.

## Campus de la HEP Vaud

---

Plusieurs services sont offerts aux participant·e·s sur le Campus de la HEP Vaud : activités culturelles et sportives, mobilité, aumônerie, bibliothèque, restaurant, renseignements généraux, notamment en collaboration avec l'association des étudiants de la HEP Vaud.

Pour plus d'informations : [etudiant.hepl.ch/campus](http://etudiant.hepl.ch/campus)

## Base juridique

---

Le présent guide constitue un document pédagogique susceptible d'être modifié. Seul le cadre juridique suivant fait foi.

Loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (LHEP) : [etudiant.hepl.ch/lois-reglements-hep](http://etudiant.hepl.ch/lois-reglements-hep)

Règlement du 3 juin 2009 d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (RLHEP).

Règlement du 28 juin 2010 des études menant à un CAS, DAS, MAS (RAS)

[Directive\\_05\\_54 \(etudiant.hepl.ch/directives\)](http://etudiant.hepl.ch/directives) du programme de formation menant au CAS de «Pédagogie Spécialisée option Déficience visuelle»

**hep/**

Haute école pédagogique  
du canton de Vaud  
Service académique  
Formations postgrades  
Avenue de Cour 33  
CH-1014 Lausanne

Téléphone.: +41 21 316 92 70  
[etudiants-pg@hepl.ch](mailto:etudiants-pg@hepl.ch)

[www.hepl.ch](http://www.hepl.ch)

